



ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Référence: WLI/100

12 janvier 2021

ACCORD DE MARRAKECH INSTITUANT L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE FAIT À MARRAKECH LE 15 AVRIL 1994

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE DE 1994

CERTIFICATION DE MODIFICATIONS ET DE RECTIFICATIONS LISTE LX – REPUBLIQUE DE COREE

Communication présentée par la République de Corée

Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons reçu la communication ci-après, datée du 5 janvier 2021, de la République de Corée:

"J'ai l'honneur de me référer à la Certification des modifications et des rectifications apportées à la Liste LX – République de Corée, qui a été effectuée à Genève le 21 janvier 2020.

J'ai en outre l'honneur, au nom du gouvernement de la République de Corée, de vous indiquer que le gouvernement de la République de Corée a achevé les procédures internes nécessaires à l'entrée en vigueur des modifications et des rectifications apportées à la Liste LX susmentionnées."

Par conséquent, les modifications et rectifications ci-dessus apportées à la **Liste LX – République de Corée** prennent effet le **5 janvier 2021**, conformément au quatrième paragraphe de la certification figurant dans le document WT/Let/1461 du 24 janvier 2020.

Yonov Frederick Agah

Karl Brauner

Alan Wolff

Xiaozhun Yi

Directeurs généraux adjoints